

Concours : Troisième concours du CAPES

Section : Langue des signes française (LSF)

Session 2017

Rapport de jury présenté par :

Brigitte Garcia
Présidente du jury

Table des matières

Observations de la Présidente	3
Données statistiques	7
Liste des membres du jury	8
Tableau récapitulatif des épreuves du concours 3^{ème} voie.....	9
I. Épreuve d’admissibilité : Compréhension-Restitution en français d’une vidéo en LSF et analyse de segments.....	10
1. Définition générale de l’épreuve.....	10
2. Sujets et attentes du jury.....	10
a) Première partie : compréhension et restitution en français.....	10
b) Deuxième partie : Analyse des segments.....	13
3. Prestations des candidats.....	16
4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury	19
II. Épreuve d’admission : Mise en situation professionnelle.....	23
1. Définition de l’épreuve.....	23
2. Sujet et attentes du jury.....	24
3. Remarques sur les prestations des candidats.....	33
4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury	34
Annexes	38
Annexe 1. Sujet de l’épreuve d’admissibilité	39
Annexe 2. Sujet de l’épreuve d’admission.....	40
Bibliographie-Sitographie	43

Observations de la Présidente

Cette session 2017 du Troisième concours du CAPES s'est très bien déroulée et le poste offert cette année au concours a été pourvu de manière plus qu'honorable.

Avant tout autre commentaire cependant, je souhaiterais préciser un point important quant à ces « Observations de la Présidente ». Elles sont assez semblables d'une année sur l'autre depuis 2013 mais ce n'est assurément pas parce que je les considère comme un « exercice de style » sans importance, qui ne nécessiterait pas d'effort particulier de ma part. ***Bien au contraire, les points qui y sont soulignés sont essentiels et s'ils sont ainsi répétés d'une année sur l'autre c'est parce que, malheureusement, ils ne sont pas encore pris en compte d'une manière suffisante par les candidats.*** Il en va pourtant de la réussite de ces derniers et, au-delà d'eux, de la pérennisation de ce concours, pour lequel le nombre de postes offerts a, hélas, diminué régulièrement ces deux dernières années.

Deux points sont à signaler pour cette session 2017. Nous regrettons tout d'abord le taux de fait toujours trop important de désistement des candidats inscrits au concours (6 présents pour 10 inscrits lors de cette session), et ceci d'autant plus que le nombre absolu de candidats à ce 3^{ème} concours a plutôt augmenté et que la moyenne générale a, cette année, été remarquable (13,23). Le second point à souligner est étroitement lié au précédent : certes, et ceci est vraiment à déplorer, un seul poste a été offert cette année pour la 3^{ème} voie. Mais il faut que les candidats soient conscients du fait que le nombre de postes offert par le ministère telle année est très directement proportionnel au nombre de candidats effectivement présents aux épreuves les années précédentes.

Ce nombre insuffisant de *présents* à l'épreuve d'admissibilité s'explique sans doute en partie par un sentiment d'insécurité de candidats insuffisamment préparés, lié à une information encore insuffisante sur l'existence, depuis la rentrée 2015, ***de préparations officielles aux concours du CAPES. Certes, les candidats au 3^{ème} concours ne sont pas tenus, contrairement aux candidats au CAPES externe, à valider un Master pour, s'ils sont lauréats du concours, obtenir leur titularisation en fin de 1^{ère} année d'exercice comme stagiaire. Cependant, il leur est tout à fait possible de s'inscrire avec le statut d' « auditeur libre » à l'un ou l'autre des deux Masters MEEF second degré Parcours LSF qui existent***

désormais en France, portés, l'un par l'ESPE Lille-Nord de France avec l'Université Lille 3, l'autre par l'ESPE de Créteil en partenariat avec l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et l'INS-HEA. L'inscription en première année de l'un de ces deux parcours (M1) avec ce statut dit d'auditeur libre **ouvre en effet à ces candidats la possibilité de suivre les cours de préparation aux épreuves du concours (cours qu'ils n'ont pas à valider par ailleurs).**

J'insiste ainsi avec force sur l'extrême importance pour les candidats au 3^{ème} concours de la session 2017 de profiter de l'existence de ces Masters, **formations dispensées aussi bien en présentiel qu'en distanciel (notamment pour ce qui concerne les cours spécifiquement dédiés à la préparation aux épreuves dispensés par l'Université Paris 8) et totalement accessibles en LSF.** Il est dès lors très fortement recommandé aux candidats à ce concours **de s'informer au plus tôt sur les conditions d'inscription avec le statut d'auditeur libre** (voir, notamment, ici : <https://appscol.univ-paris8.fr/infoDevu/>) **et de s'inscrire à l'une ou l'autre des deux formations de Master MEEF second degré LSF indiquées.**

[voir pour Paris 8 :

http://www.ufr-sdl.univ-paris8.fr/IMG/pdf/mastermeef_2nd_degre_lsf-2.pdf,

la date-limite d'inscription en M1 étant fixée au 15 septembre 2017 :

http://www.ufr-sdl.univ-paris8.fr/IMG/pdf/master_meef_pdf.pdf)

et pour Lille 3 :

<https://formations.univ-lille3.fr/fr/fiche/description/17metiersdelenseignementdeleduc/62117?onglet=description>

*Ce concours du CAPES se prépare en effet, il faut y insister une fois encore : les candidats doivent s'entraîner, avec rigueur et constance, aux méthodes et types d'exercices et de compétences requis par les différentes épreuves, tant d'admissibilité que d'admission, ces savoirs et savoir-faire ne pouvant en aucun cas s'improviser. Outre les formations évoquées, un des objectifs du présent rapport est bien également de prodiguer des conseils pratiques et techniques très détaillés en ce sens. Je ne saurais trop, par ailleurs, inciter les candidats à **consulter tout particulièrement le site dédié aux concours de LSF qui est hébergé par le CRDP de Versailles, site intégralement bilingue LSF-français conçu à leur intention (<http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>) et qui comporte des versions en LSF du rapport 2015 et du rapport 2016 et des propositions de corrigés.** Dans le même esprit, je dis et répète qu'il ne faut pas hésiter à se présenter une deuxième (voire une troisième) fois au concours —*

précisément parce qu'il s'agit d'un concours et non pas d'un examen. Ne pas réussir lors d'une première tentative ne doit en rien décourager mais être considéré comme une occasion de mieux appréhender les types d'exigences particuliers de ces concours de recrutement.

En termes de préparation, il faut aussi redire l'importance qu'il y a à travailler ses compétences aussi bien en LSF qu'en français. Concernant la LSF, il est nécessaire de s'entraîner (et ceci est largement possible sur l'espace d'une année) :

(i) à accroître son aisance tant en production qu'en compréhension, en tirant notamment parti des très nombreuses vidéos désormais accessibles en ligne et souvent doublées d'une traduction en français ;

(ii) à accroître sa capacité à tenir un discours analytique *SUR* la langue (discours métalinguistique). On n'attend absolument pas du candidat (et du futur enseignant) qu'il soit un expert en linguistique, mais simplement qu'il soit à même de prendre un recul suffisant sur la langue pour être en mesure d'en décrire clairement les ressources et structures propres. Ce recul, souhaitable sur chacune des deux langues impliquées dans les deux épreuves d'admission, *s'acquiert* par l'entraînement.

Nous recommandons en outre très vivement aux candidats de se tenir informés de l'actualité relative au monde éducatif. Ils trouveront aisément en ligne de nombreux sites constituant autant de ressources utiles, et notamment (la liste qui suit n'étant pas exhaustive) :

- Eduscol : <http://eduscol.education.fr/>
- Ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/>
- Canope : <https://www.reseau-canope.fr/>
- Café Pédagogique : <http://www.cafepedagogique.net/Pages/Accueil.aspx>
- Association des Professeurs de Langues Vivantes (APLV) : <http://www.aplv-languesmodernes.org/>
- Institut Français de l'Education (IFE) : <http://ife.ens-lyon.fr/ife>
- Le Monde de l'Education : <http://www.lemonde.fr/education/>
- Forum de discussion de l'AFFELS (pour les membres de l'association) : <https://www.facebook.com/affels.asso/>

Enfin, j'insiste à nouveau sur l'importance pour les personnes intéressées de mieux s'informer sur les conditions d'accès aux divers types de concours ouverts (CAPES externe, CAPES troisième voie et 3^{ème} concours du CAFEP-CAPES pour la session 2017). Je rappellerai ainsi entre autres qu'être titulaire d'une Licence (licence générale ou licence professionnelle) ouvre l'accès à l'inscription au CAPES externe pour peu que le candidat s'inscrive en même temps en première année de Master (MEEF de préférence mais non exclusivement). Le détail (parfois complexe) de ces conditions d'admission est disponible sur le site du ministère (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>) mais également, en LSF, sur le site du CRDP évoqué ci-dessus.

Je le redis une fois encore : l'existence du CAPES de LSF, dans ses diverses formes, a constitué et constitue l'une des avancées les plus notables des quinze dernières années tant pour la reconnaissance de cette langue et de la communauté qui la parle que pour l'éducation —des jeunes sourds notamment. Il permet de recruter à un très haut niveau des enseignants, sourds ou entendants, de LSF langue première ou langue vivante étrangère, exerçant auprès d'élèves du secondaire, eux-mêmes sourds ou entendants. ***Il est important de répéter une fois encore que le nombre de postes offerts dépend en bonne partie du nombre de candidats et du nombre de présents aux épreuves l'année précédente.*** C'est dès lors tous ensemble que nous devons et que nous pouvons raffermir la pérennisation de ce CAPES de LSF, tout en maintenant son haut degré d'exigence.

Les membres du Jury du concours du CAPES de LSF et moi-même nous unissons pour adresser aux futurs candidats de la session 2017, que nous espérons toujours plus nombreux, nos très sincères et très forts vœux de réussite. Vive la langue des signes française !

Données statistiques

	<i>Epreuves d'admissibilité</i>	<i>Epreuves d'admission</i>
<i>Nombre de candidats inscrits :</i> 10	<p>Nombre de candidats non éliminés : 6</p> <p>Nombre de candidats admissibles : 3 Soit : 50%</p>	<p>Nombre de candidats non éliminés : 3</p> <p>Nombre de candidats admis : 1 Soit : 33%</p>
<i>Nombre de postes à pourvoir :</i> 1	<p>Moyenne des candidats présents : 10,18/20</p> <p>Moyenne des candidats admissibles : 13,44</p>	<p>Moyenne des candidats présents : 13,13/20</p> <p>Moyenne des candidats admis : 14,9/20</p>

Liste des membres du jury

Voir l'arrêté figurant sur le site du ministère de l'Education nationale :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_troisieme/27/0/a2017_capes_troisieme_lsf_741270.pdf

Tableau récapitulatif des épreuves du concours 3^{ème} voie du CAPES de LSF 2017

Le concours 3^{ème} voie comporte une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission

ADMISSIBILITE	ADMISSION
<p><i>Épreuve écrite sur 20 Coefficient 2</i></p> <p><u>COMPREHENSION-RESTITUTION</u></p> <p>1ère partie : restitution en français d'une vidéo-LSF</p> <p>2ème partie : analyse de segments</p> <p><i><u>Durée de composition</u> : 5 heures</i></p>	<p><i>Épreuve orale sur 20 Coefficient 4</i></p> <p><u>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</u></p> <p>1ère partie : étude de document</p> <p>2ème partie : proposition de pistes pédagogiques</p> <p><i><u>Durée de préparation</u> : 3 heures</i></p> <p><i><u>Durée de passation</u> : 1 heure</i></p>

I. Épreuve d'admissibilité : Compréhension-Restitution en français d'une vidéo en LSF et analyse de segments

1. Définition générale de l'épreuve

Selon les termes de l'annexe I et IV de l'arrêté du 19 avril 2013, cette épreuve consiste en « *la compréhension-restitution en français d'un document vidéo en LSF, complétée par une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* ». Dans cette première épreuve d'admissibilité, l'essentiel est de faire la preuve d'une excellente compréhension de la langue des signes d'une certaine maîtrise de l'expression en français écrit et d'une capacité à analyser et comparer les deux langues.

La copie doit donc comporter deux parties distinctes, que les candidats devront nettement matérialiser comme telles :

- La restitution en français écrit
- L'analyse des segments

Le coefficient total de l'épreuve est de 2.

Les candidats disposent d'une durée totale de 5 heures.

2. Sujets et attentes du jury

a) Première partie : compréhension et restitution en français

Sujet :

Interview avec Ludovic Quagliotti par Elix Reporters

Durée de 4 minutes 59 secondes.

Source : <https://www.elix-lsf.fr/videotheque/article/elix-reporters-ludovic-quagliotti>

Titre: « Elix Reporters: Ludovic Quagliotti, spécialiste Apple »

Voir Annexe 1, p. 40

Remarques sur la vidéo

Un journaliste d'Elix Reporters, hors champ, interviewe Ludovic Quagliotti, employé sourd chez Apple. Ce dernier lui répond en reprenant d'abord ses questions, il regarde très peu la caméra et s'adresse à son interlocuteur sans véritablement prendre en compte le fait que sa production est enregistrée pour être vue en différé. Il s'agit d'un format « LS-Vidéo directe » (voir dans les Nouveaux Programmes de LSF de 2017 le glossaire relatif aux catégories de LS-vidéo).

Ludovic Quagliotti signe avec aisance dans une langue très standard de bonne tenue, mais il ne semble pas avoir de main dominante (peut-être est-il ambidextre ?).

Le contenu de son discours est très dense, mais ne comporte pas énormément de lexique spécialisé en informatique. Sa langue est très rapide et elliptique, ce qui a entraîné chez les candidats des erreurs de compréhension. Le jury a donc fait preuve d'une relative indulgence dans la correction des copies.

Par exemple, le jury a remarqué une ambiguïté dans le discours du locuteur. Ce dernier se voit directeur de ressources humaines pour gérer une équipe de salariés sourds « *dans 30 – 40 ans* » ou « *quand [il aura] 30 ou 40 ans...* ». Ces deux réponses ont été retrouvées dans les copies ; comme le discours pouvait prêter à confusion, le jury n'a pas tenu compte des contresens à ce propos.

Proposition de corrigé pour l'épreuve de restitution

NOTA : IL NE S'AGIT PAS DE TRADUIRE LE DOCUMENT VIDEO NI DE LE PRESENTER AVEC FORCE DETAILS DANS SA FORME MAIS DE RESTITUER L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT.

Le document est une interview de Ludovic Quagliotti, vendeur, spécialiste d'Apple. Il répond aux questions d'un reporter d'Elix Reporters, qui se trouve derrière la caméra.

Ludovic est vendeur chez Apple depuis deux ans, chargé de l'accueil client mais également de la formation et de l'accompagnement pour les clients. Que ceux-ci soient sourds ou entendants, le but est de répondre au mieux à leurs besoins et de les conseiller quant à l'achat de tel ou tel matériel, en dehors de toute considération commerciale.

Lorsqu'il s'agit d'un client sourd, il n'y a pas de difficulté pour la communication, l'intercompréhension se fait aisément.

Lorsqu'il s'agit d'un client entendant, Ludovic utilise en premier lieu une communication écrite par le biais de sa tablette tactile, afin d'informer le client de sa surdité et d'engager une communication par écrit. Selon lui seulement 5% des clients refusent que ce soit Ludovic qui les prenne en charge, les personnes âgées ou celles qui sont timides ou gênées, ou bien encore les personnes pressées. Mais peu importe, au début Ludovic était timide, mais maintenant il se sent à l'aise quelles que soient la situation et la réponse du client. Il a ainsi réalisé son premier rêve : être salarié au sein de l'entreprise Apple.

Le second objectif qu'il rêvait d'atteindre, dit-il, était de former les sourds aux ordinateurs Macintosh. On lui a alors opposé des réticences, invoquant que peu de sourds seraient intéressés, ce qui est faux car les sourds sont partout, mais invisibles. Il a réussi après plusieurs demandes – un an et demi après son embauche – : il a été décidé d'ouvrir en janvier un atelier dédié au public sourd, et de continuer si cela marchait bien. Comme l'atelier a rassemblé chaque fois une vingtaine de personnes, il a perduré.

Enfin son troisième rêve, non réalisé à ce jour, serait d'animer des ateliers individuels, car certaines personnes n'osent pas poser des questions durant les ateliers, par peur du ridicule ou du regard des autres. Ceci permettrait d'aller plus loin et de s'adapter à leur demande car dans les ateliers collectifs c'est Ludovic qui choisit le thème, alors que là il pourrait répondre aux diverses attentes de chacun des clients.

Cependant, à ce jour, il ne peut à lui seul répondre à tous ces besoins, il n'y a que trois vendeurs sourds salariés chez Apple, en région parisienne uniquement, alors qu'il existe près de dix-huit magasins Apple en France. Les sourds de province ne peuvent donc bénéficier de ce service. Dans trente ou quarante ans, peut-être cela sera-t-il réalisable. Ludovic pourrait alors diriger une équipe de salariés sourds en étant lui-même au bureau des ressources humaines ; est-ce utopique ? se demande-t-il.

Ludovic envie vraiment la situation américaine, où il existe une trentaine de salariés sourds au sein de la société Apple, même si au regard de l'ensemble de la population de ce pays -300 millions- cela semble peu. Ludovic est admiratif de la facilité qu'ont les américains à embaucher des sourds, alors que la France reste très frileuse dans ce domaine.

Il lance ainsi un appel aux candidats sourds qui souhaiteraient postuler chez Apple en précisant qu'aucun diplôme n'est requis, ni même un haut niveau d'études, qu'on soit issu d'un BTS électronique, d'un CAP cuisinier ou d'un BEP vente, peu importe. Deux conditions

suffisent pour devenir salarié chez Apple :

- être un passionné d'Apple, avoir la philosophie Apple et savoir manipuler les ordinateurs Macintosh (une formation complémentaire peut être faite en entreprise) ;
- avoir un bon niveau de français écrit (et selon les magasins avoir une certaine maîtrise de l'anglais).

Il est important aussi d'être sociable, à l'aise avec les gens et donc de ne pas être timide, cela va de soi pour Ludovic.

Dans cinquante ans, alors que Ludovic aura 73 ans et sera à la retraite, les nouvelles technologies auront, selon lui, beaucoup évolué et ce à une vitesse incroyable. En effet, il suffit de constater le nombre d'innovations et d'évolutions qu'il y a déjà eues en un an ! Dans cinquante ans alors...? Cette idée laisse Ludovic pensif et interrogatif mais elle lui fait peur également. Il repense à ce film d'animation, Wall-e, où les nouvelles technologies ont pris le dessus sur l'Homme, un monde sans chaleur humaine, où seule règne la robotique. Pour Ludovic, il est nécessaire de trouver un équilibre entre l'humain et les nouvelles technologies, l'un ne peut aller sans l'autre aujourd'hui selon lui. Surtout s'il y avait une panne d'électricité, ce qui peut arriver, que se passerait-il ?

b) Deuxième partie : Analyse des segments

1. Rappel de la définition de l'épreuve

La seconde partie de l'épreuve consiste en « *une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* » (arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013, p.14).

L'objectif est de faire une analyse, des commentaires sur la langue et le discours du locuteur, d'en expliquer le fonctionnement –d'adopter un point de vue métalinguistique– **tout en s'efforçant de faire des parallèles avec le français**. *Rappelons que les programmes d'enseignement de la LSF du collège et du lycée comportent une partie sur « les compétences permettant de passer de la LSF au français écrit » : comparer les deux langues, proposer des traductions ou résumer un texte écrit en LSF sont des activités qui peuvent être menées en cours de LSF, certes de façon non systématique et toujours en lien avec le niveau de l'élève*

en français écrit. L'analyse contrastive demandée dans cette partie de l'épreuve permet d'évaluer les connaissances sur les deux langues et la capacité à restituer un savoir de manière explicite.

Pour la majorité des candidats, analyser le premier ensemble de segments a été bien plus aisé que le second. Pour ce dernier, la consigne étant ambiguë puisque rien ne précise que le jury attend une ou plusieurs propositions de restitution, les candidats n'en ont donc pas fait.

Un candidat n'a pas analysé du tout les segments.

Premier ensemble de segments :

“Vous décrivez le procédé de numérotation utilisé par le locuteur dans les trois passages 0'24 à 1'28 ; 02'01'' à 02'03'' ; 02'39, puis vous en proposerez une ou plusieurs restitutions possibles en français.

Proposition de corrigé concernant cette analyse de segment :

Ces extraits signés comportent plusieurs informations simultanées (économie linguistique propre à la LSF) dont les éléments pertinents sont les suivants :

- unité lexicale (UL) : [OBJECTIF]
- unité lexicale (UL) [RÉUSSIR]
- Pointage énumératif (jusqu'à "3")
- Saisie du pouce, de l'index : finalisation/ concrétisation/ acte réalisé, atteint.
- Non saisie du majeur : acte non concrétisé (en cours de réalisation)
- Spatialisation temporelle - axe sagittal
- lien entre l'espace de réalisation du signe [RÊVE] et l'espace de signation du signe [RÉALITÉ] et un regard hypothétique dans l'axe temporel sagittal : il faut ainsi comprendre et restituer que “ce rêve n'est pas encore devenu réalité mais qu'il peut l'être”.

Second segment :

“De 02'53'' à 03'04''

Vous analyserez les divers moyens par lesquels le locuteur réfère à des lieux dans ce segment. puis vous préciserez si tous ces marqueurs de localisation doivent se retrouver dans la

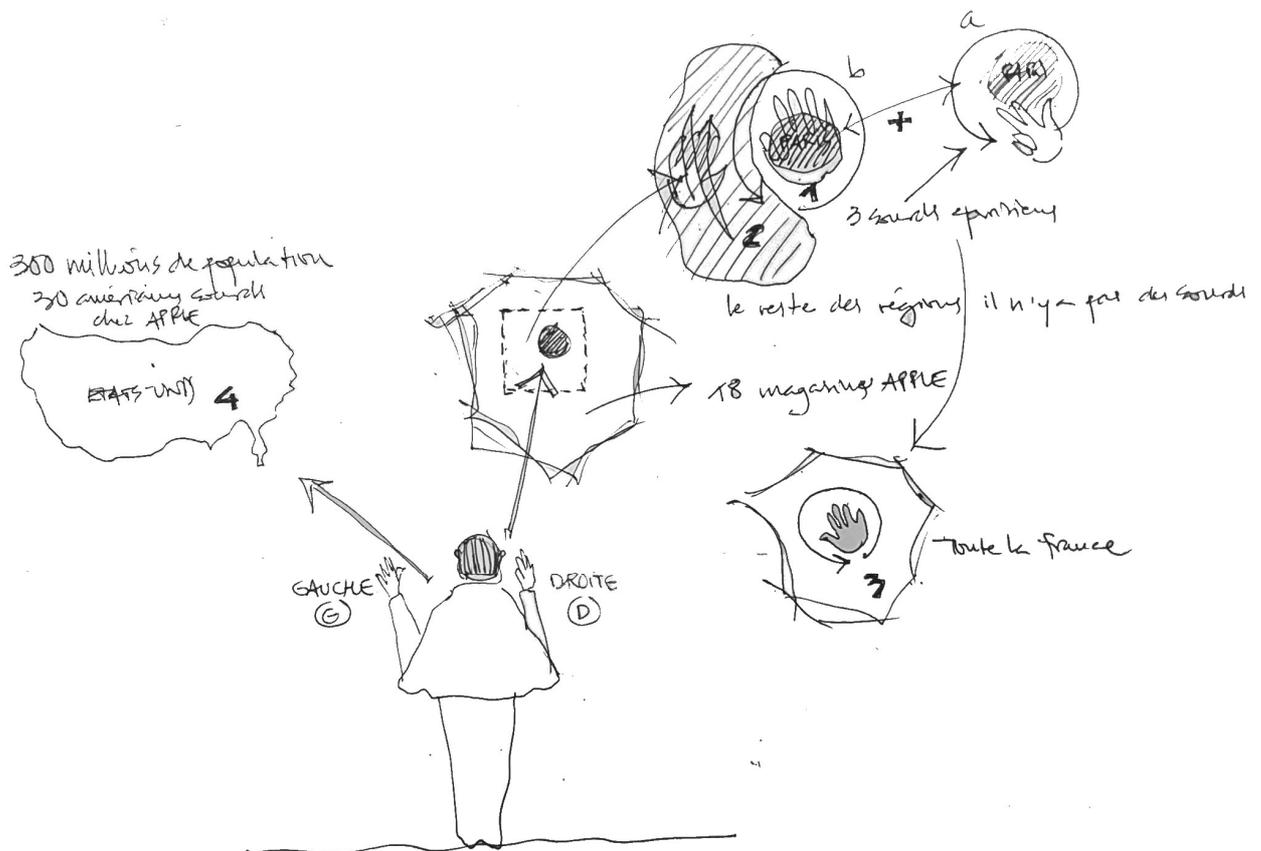
restitution en français.”

Le tableau ci-dessous se référant au schéma A (page suivante) explicite les localisations pertinentes dans la séquence de 02 ‘ 53 à 03 ‘ 04 :

Numéro sur dessin (chronomètre)	Main gauche	Main droite	Signification
1 (2 ‘ 53)	UL* [PARIS] + configuration de main plate dans le mouvement circulaire	chiffre “3”	3 (sourds) à Paris
2 (2 ‘ 53 - 2’54)	configuration de main plate dans le mouvement demi-cercle du haut en bas	UL [FRANCE]	en province
3 (2’56 - 2’57)		UL [FRANCE] + configuration de main plate dans le mouvement circulaire	toute la France
4 (3’00 - 3’ 01)		regard vers la gauche + buste vers la gauche + UL [VOIR] vers la gauche puis pointage index (2 fois) + UL [ETATS-UNIS]	aux États-unis

* : unité lexicale

Schéma A : localisation



Dessin de José Dobrzalovski

3. Prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de compréhension-restitution s'élève à 13,43/20 (les notes allant de 13 à 14,01)

Le document a globalement été plutôt moyennement compris, le jury soulignant toutefois un effort de structuration. Cette épreuve présente visiblement encore un certain degré de difficulté pour les candidats, **qui tient probablement à une préparation insuffisante.**

Dans la plupart des cas, les candidats ont jugé nécessaire de proposer une petite introduction indiquant le contexte de production de l'enregistrement, ce qui a été apprécié.

L'exercice de restitution avec utilisation du discours indirect ou indirect libre (sans verbe introducteur tels que « dire », « ajouter », etc.) est désormais assez bien distingué d'une

traduction pure.

3.1 Epreuve de compréhension-restitution

Un exemple de bonne introduction avec une bonne organisation :

Un candidat a, assez judicieusement, choisi de ne pas restituer l'une après l'autre les questions suivies de réponses, comme il en est dans la vidéo, mais de présenter d'abord les questions.

« La vidéo est une interview de Ludovic Quagliotti , à laquelle il répond à plusieurs questions. Cette vidéo est scindée en 6 parties, correspondant chacune à des questions précises. Ces questions sont :

- 1- Quelle est la spécificité de son statut ?
- 2- Comment se déroule le contact avec le client Sourd ou Entendant ?
- 3- Quels sont ses projets, ses rêves ?
- 4- Est-il le seul employé Sourd ?
- 5- Quels sont les critères d'embauche ?
- 6- Quel sera le monde technologique, dans 50 ans ? »

Quelques exemples de bonnes restitutions :

« Ludovic et le client discutent des caractéristiques propres aux ordinateurs portables, en fonction des besoins du client, Ludovic lui conseillera l'ordinateur le plus adapté. Sans chercher à lui vendre le plus cher mais le plus adéquat au client, à ses besoins. »

« Ludovic pouvait se tromper et était timide, par la suite, il s'est senti plus à l'aise. »

« En France, est-il le seul sourd salarié chez Apple ? Ludovic affirme qu'il n'est pas le seul. Ils sont trois (lui-même au Louvre et deux autres à l'Opéra). Malheureusement, en dehors de Paris, il n'y a aucun salarié sourd malgré les 18 boutiques Apple en France. Il regrette que l'embauche du salarié sourd reste difficile. Cela dit, il encourage fortement les sourds à postuler.

3.2 Epreuve d'analyse des segments

Premier ensemble de segments

La majorité des candidats ont su voir dans cette unité lexicale la fusion de deux signes différents, réalisée dans un souci d'économie linguistique, soit (selon la proposition des candidats) :

- Numérotation et [OBJECTIF]
- [OBJECTIF] et [ATTEINT]
- [RÊVE] et [RÉALISATION]
- [OBJECTIF ou BUT] et [RÉUSSIR]

Quelques exemples d'analyse intéressants :

« Le locuteur utilise le procédé de numérotation comme une forme de liste, afin d'énumérer ses rêves. En langue des signes, on a souvent recours aux configurations des chiffres pour un listage, ou évoquer une suite d'actions ou d'évènements.

De plus, ce procédé a l'avantage d'être couplé avec un autre signe. Comme le prouve la vidéo, le locuteur utilise un signe où il attrape le pouce puis l'index. Ce signe fait référence à « objectif » ou « objectif atteint ». Avec ce procédé, le locuteur montre même une connotation temporelle où le 1^{er} rêve est atteint, le second est atteint mais en cours d'actualité, le troisième rêve est placé dans l'avenir. »

« A ce même moment, Ludovic a montré avec sa main gauche qu'il s'agit d'un troisième souhait ; qu'il oriente ses yeux vers le haut, à droite là où le signe du rêve est composé sous forme de mouvement de supination pour confirmer qu'il s'agit d'un grand rêve. »

Un exemple de bonne restitution :

« Les deux premiers objectifs sont atteints, le reste n'est qu'à venir. »

Deuxième ensemble de segments

La majorité des candidats n'ont pas réussi à analyser cette partie. Aucune proposition de restitution n'a été faite, à cause de l'ambiguïté de l'énoncé.

Voici toutefois quelques **bons exemples d'analyse** :

« Ces marqueurs ne doivent pas tous se retrouver dans la restitution. Tout d’abord, parce qu’ils sont propres à la LSF, et non au français écrit.

Avec l’exemple du pays « Amérique », situé à gauche du locuteur, on ne peut pas restituer l’Amérique est à sa gauche », mais seulement « comparer (sic) à l’Amérique ».

Les marqueurs appartiennent à la langue des signes française, quasiment toutes les langues des signes du monde en disposent. Ce sont des configurations nouvelles permettant une grande spatialisation visuelle, on ne les retrouve (sic) pas dans les langues écrites ou orales, mais plutôt dans les illustrations ».

« Ces marqueurs de localisation doivent se retrouver dans la restitution en français pour démontrer l’ampleur de l’action. »

4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury

4. 1 Epreuve de compréhension-restitution

Préparation à l’épreuve

Le jury recommande vivement aux futurs candidats d’approfondir leurs connaissances dans les deux langues, afin d’éviter les trop nombreuses confusions ou approximations. Ils pourront s’approprier le vocabulaire et la connaissance des structures nécessaires à la description en français de la langue des signes en lisant des articles de linguistique appliquée à la LSF. *Concernant la compréhension de la LS enregistrée, le visionnage régulier de vidéos en LSF disponibles en ligne et assez souvent traduites en français constituerait une bonne préparation au concours.*

Seule une pratique régulière de lecture-écriture de textes en français permet de s’approprier les usages dans une langue donnée. La lecture analytique de textes traitant du domaine de l’éducation, de la didactique des langues et/ou des sciences du langage, ou relatifs à des faits de société, permettrait aux candidats de relever et de s’approprier la connaissance et la description des structures et d’enrichir leurs ressources linguistiques.

Méthodologie

Avant de se lancer dans la rédaction, *il est conseillé de visionner plusieurs fois le document, afin de s'en imprégner, d'avoir une vue d'ensemble, de repérer la situation d'énonciation (c'est-à-dire de se poser les questions suivantes : Qui parle ? À qui ? Dans quel contexte ?), les différents thèmes et sous-thèmes évoqués et l'organisation du discours.* La vidéo installée dans l'ordinateur individuel mis à la disposition des candidats permet un visionnement adapté au rythme de chacun, avec possibilité d'aller et retours.

Les candidats doivent également veiller (et apprendre) à bien gérer les cinq heures qui leur sont allouées, afin de garder un temps suffisant de relecture. Ils s'assureront ainsi de la lisibilité (incluant des marges et retours à la ligne suffisants) et de l'intelligibilité de leur production. Si elles ne constituent pas des critères en elles-mêmes, une présentation et une écriture soignées restent un aspect important : elles permettent au jury de se concentrer sur le contenu de la copie.

Comme évoqué plus haut, *l'épreuve de compréhension restitution ne saurait se confondre avec une véritable traduction*, en ce sens qu'elle n'impose pas de restituer fidèlement la forme, le style, l'expressivité personnelle du locuteur et le registre employé ni de respecter le plan de l'énonciation du document source et sa structuration. *En revanche, il s'agit de véhiculer avec la plus grande fidélité le sens du discours.* En cas d'emploi de termes familiers dans le document source, le registre adéquat à l'écrit dans le cadre du concours de CAPES sera au minimum un registre courant, toute familiarité étant exclue.

Remarques linguistiques

Le jury a regretté la présence encore importante chez certains candidats de structures incorrectes ou inappropriées en français : orthographe défectueuse, impropriétés ou imprécisions, inadéquation du registre adopté.

Il est rappelé que rien ne doit être ajouté, ni commenté, seuls les propos du locuteur doivent être restitués en respectant le sens le plus fidèlement possible, la forme seule pouvant différer puisqu'il ne s'agit pas d'une traduction.

Sont à éviter :

- les termes du registre familier comme « accro » (aux nouvelles technologies), « en gros », etc.

- les sigles en anglais, comme « USA » (United States of America)
- les erreurs de syntaxe, telles que, par exemple, celles concernant les subordonnées d'interrogation directe/indirecte : « il leur demande *qu'est-ce que...* » ou autres erreurs de construction : « qui pousse *aux* sourds de s'abstenir », « les aider à installer les applications, les logiciels... *selon de* leur besoin, *de* les adapter. »
- les expressions figées lorsqu'elles ne sont pas maîtrisées. Nous avons ainsi pu lire une expression incomplète : « avoir plusieurs cordes » (... « à son arc »).

Une copie était presque illisible, de présentation non formelle, non soignée, écrite sur deux colonnes et ne suivant pas les lignes de la copie : elle ressemblait à un brouillon. ***Ceci n'est pas admissible dans le cadre d'un concours.***

Les membres du jury, s'ils n'exigent pas un niveau d'expertise en linguistique des langues des signes de la part des candidats, ont néanmoins déploré un manque de précision dans la terminologie linguistique, comme « main passive », « main dite active » (au lieu de « main dominée » et « main dominante »).

Les erreurs les plus fréquentes de compréhension ont été les suivantes :

- Confusion sur le signe [FORMATEUR], souvent compris par les candidats cours « à la maison », à « domicile », « en local », « emplacement ».
- [TIMIDE] : confusion sur le sujet. Qui est timide ? Ludovic ou le client qui essaie de communiquer avec lui ? ou les 2.
- cours en groupes avec « minimum 20 personnes par atelier chaque fois » (et non « chaque année »)
- réclamer 3 fois auprès de la direction la création de ces cours. Or Ludovic n'a jamais évoqué ces 3 réclamations.
- 30 postes de salariés sourds « sur 300 millions postes dans l'entreprise Apple » au lieu de « sur 300 millions d'Américains »
- « 5 % ». Les candidats oublient de préciser : « 5 % de clients. »
- Confusion sur l'âge de Ludovic dans 50 ans : « 73 ans » ou « 78 ans »

Quelques autres erreurs individuelles peuvent être citées :

- « écrire sur la tablette » ou « sur l'iPAD » et non « écrire sur un papier »

- La configuration [5] pour évoquer la province ou la France a été traduite « 5 lieux »
- « Il exprime son envieux envieux envers l’Ameriqui. »
- « 8 magasins Apple » au lieu de « 18 magasins Apple »
- « encourranger » pour “encourager”
- « hypothèque » pour « hypothèse »
- « Qu’est est le niveau d’étude d’un sourd ? il n’y a pas de diplôme. Ludovic Quagliotti a un BTS informatique, mais il aurait pu faire un CAP de cuisine ou un BEP vente. » (« Ludovic Quagliotti a un BTS informatique, mais ses collègues sourds ont l’un CAP de cuisine et l’autre un BEP de vente. »

4.2 Epreuve d’analyse des segments

Voici un exemple de maladresse sur le premier ensemble de segments :

Un candidat a proposé plusieurs restitutions qui ne sont pas des phrases complètes.

“Ce projet a été mené à bien. /Projet 1 : mission accomplie.

2^{ème} Rêve accompli / Projet n°2 : Abouti.

Projet non accompli / Ce rêve reste un rêve.”

Et un exemple d’erreur à propos du second ensemble de segments :

Un candidat a dessiné les emplacements de la France et des Etats-Unis d’Amérique à l’envers.

II. Épreuve d'admission : Mise en situation professionnelle

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 du JORF n°0099 du 27 avril 2013 définit cette épreuve d'admission comme : « *un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires* ». *L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents qui se rapportent à l'une des notions culturelles des programmes de collège ou de lycée. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.*

La durée de préparation de l'épreuve est de 3 heures, la durée de l'épreuve proprement dite est d'une heure, elle comporte deux parties. Une première partie en langue des signes française, consiste en *la présentation, l'étude et la mise en relation des documents* (20 minutes), suivie d'un entretien en langue des signes française *durant lequel le candidat justifie sa présentation et développe certains éléments de son argumentation* (10 minutes).

Une seconde partie (d'une durée de 30 minutes également : 20 minutes de présentation/10 minutes d'entretien), en langue des signes française ou en français, consiste en « *une proposition de pistes d'exploitation didactique des documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivi d'un entretien en langue des signes française ou en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.* »

Chaque partie compte pour moitié dans la notation, le coefficient total de l'épreuve étant de 4. Dans la deuxième partie de l'épreuve, le choix du français ou de la langue des signes vaut pour la totalité de cette sous-partie (exposé et entretien), il requiert la présence d'un interprète destiné à rendre accessibles les propos du candidat au membre du jury, si ce dernier est sourd. Ce choix n'a aucune incidence sur l'appréciation de la prestation du candidat par le jury.

2. Sujet et attentes du jury

a) Présentation du sujet

Un sujet a été proposé pour cette session 2017. *Il est présenté en Annexe 2, p. 41* et disponible sur le site du CRDP de Versailles : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>, rubrique Annales > « année 2017 »]

Le sujet est composé de quatre documents, qui présentent des points communs qu'il appartiendra au candidat de mettre en évidence. Les quatre documents sont :

- Document A : vidéo d'un poème intitulée *Caterpillar* d'Ian Sanborn, d'une durée de 3 min 14 disponible sur <https://www.facebook.com/SorensonVRS/10155098765858636>. *Il s'agit d'un poème en LSF.*
- Document B : document iconographique, photographie en couleur intitulée *Impatient*, de Manfredi Caracausi, 2010.
- Document C : document iconographique, photographie en noir et blanc de Nick Brandt, Hasted Kraeutler Gallery, New York.
- Document D : document iconographique, peinture en couleur, Portfolio de Lightspring.

b) Compétences générales attendues

Le candidat doit montrer :

- qu'il présente des qualités d'expression en LSF et/ou en français et sait décrire une image, expliquer une intention et présenter et justifier une proposition ;
- qu'il possède les aptitudes d'analyse, de synthèse ;
- qu'il est capable de mobiliser quelques connaissances générales ;
- qu'il connaît les contenus d'enseignement et les programmes de sa discipline en collège et en lycée ;
- qu'il a réfléchi aux finalités de sa discipline et à sa relation avec les autres matières ou d'autres actions ou projets susceptibles d'être mis en œuvre dans un établissement du second degré ;
- qu'il est en mesure, au cours de l'entretien, de prendre en compte les réactions du jury et

de porter un regard critique sur ses propositions.

c) Première partie de l'épreuve : mise en relation des documents

Les supports peuvent *a minima* être décrits mais de façon synthétique, à partir d'un repérage de leurs principaux éléments constitutifs. Cette description doit néanmoins s'enrichir et s'affiner pour déboucher sur une analyse plus distanciée, au travers de laquelle le candidat fait ressortir sa compréhension des supports, de leur dimension artistique et symbolique, en identifiant une ou des thématiques ou une problématique commune.

Il est attendu du candidat qu'il ait une certaine culture générale et qu'il puisse se livrer à une interprétation argumentée des documents présentés. Leur étude et leur mise en relation, appuyées par ces connaissances personnelles, doivent déboucher sur une problématisation qui sert de fil directeur à la présentation.

Document A : Dans cette vidéo, une personne sourde, Ian Sanborn, raconte de façon poétique et très iconique la métamorphose d'une chenille en papillon, en alternant les transferts personnels (en plan poitrine) et les transferts situationnels (en plan américain), et en changeant aussi - au niveau des caméras - de points de vue.

Document B : Le document montre avec humour la photographie en couleur d'une coquille d'œuf vide et ouverte. En effet, le poussin semble sorti de l'œuf (en témoignent les traces de pattes devant la coquille), considéré pour lui comme une prison, puisqu'il y a inscrit à l'intérieur de la coquille le nombre de jours qu'il y a passé. Le titre illustre bien les pensées du poussin à l'intérieur de l'œuf avant d'en sortir: "Impatient".

Document C : Le document montre une photographie en noir et blanc d'un œuf volumineux - d'autruche - abandonné en plein milieu d'un désert aride. L'atmosphère est pesante et menaçante.

Document D : Le dessin en couleurs évoque la transformation de feuilles vertes d'un arbre en papillons qui s'envolent vers le ciel, ivres de liberté.

Nous proposons ici quelques pistes autour de plusieurs thèmes et problématiques d'exploitation des documents. Ces propositions ne sont pas exhaustives.

Thèmes	Problématiques proposées	Indices thématiques convergents
Avant/après La métamorphose	❖ L'évolution dans la Nature et, en parallèle, dans l'Histoire des Sourds, est-elle positive ou négative?	<ul style="list-style-type: none"> indices sur le changement d'état : chenille > papillon / œuf > animal / feuille d'arbre > papillon / territoire fertile > territoire aride arbre : graine puis émergence de pousses et croissance de l'arbre indices temporels : les traces dans la coquille d'œuf, coucher de soleil, expression de la mimique faciale du locuteur (regard + buste en avant) indices de formes et matières : textures de l'œuf > dégradation des couleurs, les craquelures de la terre, la verdure des feuilles, la fermeté / mollesse des configurations manuelles
	❖ Que nous réserve l'avenir?	
enfermement /ouverture	❖ Est-on libre? Point de vue scientifique vs point de vue religieux.	
	❖ Comment atteignons-nous notre liberté ? ou En quoi la liberté est-elle un processus ?	<ul style="list-style-type: none"> œufs : gestation (développement de l'embryon du poussin) puis éclosion cocon de la chenille > développement du papillon jusqu'à éclosion et envol papillon (arbre) : liberté naturelle Le symbolisme pourrait être celui de

		<p>l'enfermement comme dans une prison (oeuf : traces signifiant le nombre de jours emprisonné) ou celui de la patience pour atteindre un objectif. Et par conséquent l'éclosion (ouverture) synonyme de liberté et d'ouverture vers un autre monde, une naissance ou renaissance.</p>
<p>Immobilité /mouvement</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes images nous montrent des contrastes : • oeuf (dans le désert) : image fixe comme intemporelle (temps suspendu) vs coucher de soleil, le temps s'écoule. • oeuf (ouvert) : temps indiqué par les traces à l'intérieur de la coquille, et traces de pattes du poussin (action). • papillon (vidéo) : l'expression faciale du narrateur indique l'aspect temporel (durée longue) • papillon (arbre) : l'envol du papillon en mouvement mais image figée par la photo

d) Deuxième partie de l'épreuve : pistes d'exploitation didactique

Les propositions d'exploitation doivent être adossées à un niveau de classe et un type d'entrée dans la langue (L1 ou L2) mais les supports peuvent, de par leur lisibilité, être proposés tant en collège qu'en lycée.

Les pistes d'exploitation pédagogiques possibles de ce dossier sont variées :

— **Objectifs culturels :**

- Le lien entre ces documents et l'Histoire des Sourds et celle de la LSF: passer de l'emprisonnement à la liberté

Par exemple, la proscription de la LSF en 1880, puis une prise de conscience identitaire et culturelle de la communauté Sourde dans les années 1970, à l'époque du « Réveil Sourd » a permis aux Sourds d'être libres de leur droit après une longue période d'oppression, telle la chenille dans son cocon, ou le poussin dans l'œuf avant de pouvoir jouir d'une certaine liberté.

- Un autre possible serait d'explicitier la pensée visuelle et cinématique autrement dit le rapport entre les structures de transferts en LSF et les choix de plans fait au cinéma afin d'adopter différents points de vue lors d'une narration, voir à partir d'une vidéo d'analyser également les effets produits en LSF lorsqu'il y a changement de plans caméra.

Par exemple, les effets de plan caméra choisis par Ian Sanborn peut nous faire penser au choix que les locuteurs de LSF font entre TP, TS et TTF, afin de mettre en relief certains éléments d'un récit : un TP pour focaliser sur l'attitude d'un personnage, un TS pour focaliser sur l'action d'une scène, un TTF pour préciser la description d'un objet ou d'une entité, notamment.

— **Objectifs linguistiques :**

- Travail sur les oppositions: immobilité/mouvement, évolution/absence de changement, fini/infini, enfermement/ouverture, avant/après, antériorité/futur, etc.
- Travail sur les genres discursifs, ici sur la poésie ou la narration, en production ou en réception : repérage et/ou production des structures de transfert (TP, TS et TTF) au service de la poésie et/ou de la narration.
- Travail sur le thème de la métamorphose : passage d'un état à un autre, proposition de passer d'une structure de LSF à une autre (métamorphoser les structures). Autres types de métamorphose : différentes consignes peuvent être données à plusieurs groupes (un groupe travaille sur les TP, un autre sur les TS, un autre sur l'alternance TP/TS). Ceci peut favoriser la prise de conscience des points de vue lors d'une narration ou d'une activité poétique, la création en langue des signes, l'expression artistique des élèves.
- Travail sur la description, le commentaire et l'interprétation d'un support iconographique

et utilisation pertinente de l'espace et des structures de grande iconicité (transferts) pour rendre compte de manière économique et visuelle des différentes parties d'une scène.

— **Objectifs communicationnels :**

- Le candidat pouvait cibler l'utilisation de la LS-vidéo dans ses propositions pédagogiques, en réception (visionnage d'une description) ou en production (description d'un document iconographique, récit de la rencontre selon différentes contraintes de forme, etc.).

Concernant les objectifs voici quelques exemples possibles d'exploitation pédagogique :

- A partir du support vidéo, pour une groupe d'élèves de **langue 1**, cycle 4 classe de 5ème, un travail est possible sur l'expression des structures de transferts : passer du point de vue interne à externe, en TP puis en TS, en se basant sur le récit d'une métamorphose.

Consigne donnée aux élèves : à partir du récit de Ian Sanborn étudié, imaginez le récit d'une métamorphose animale en incluant une description, 2 TP et 2 TS.

- A partir du support vidéo, pour un groupe d'élèves de **langue 2**, lycée, option LSF, classe de 1ere, second trimestre, repérer et identifier les structures de transferts du narrateur. Analyser les deux types de structures pour clarifier leur utilisation dans un récit.

Consigne donnée aux élèves : dans cet extrait de X à X min, identifiez lorsque le locuteur est en prise de rôle ou lorsqu'il décrit une scène/une action. Quelle différence faites vous entre les deux structures , que remarquez-vous ?

*Les pistes proposées doivent s'inscrire dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, qui est l'une des compétences attendues d'un enseignant (lien avec d'autres disciplines : Histoire, Philosophie, Littérature, LV)¹. Les activités permettant d'installer une mise en relation entre LSF et français, conformément au programme de LSF, sont appréciées. Voici quelques exemples de notions des programmes de différentes disciplines pouvant faire l'objet d'un travail en interdisciplinarité (**Programmes, voir les références p. 46**):*

¹ Cf. Référentiel de compétences d'un enseignant stagiaire : « *Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement (sait coopérer au sein d'une équipe d'enseignants).* »

- **En français** : découverte des genres, mise en parallèle des effets poétiques en français et en LSF (jeux de mots, rimes vs jeux de signes, jeux de paramètres manuels...)
- **Histoire de l'art** : la représentation du mouvement, utilisation des couleurs, symboles (terre aride, évolution du niveau de gris jusqu'à la couleur et sa signification, contraste mouvement/image fixe, symbolique des oeufs, des feuilles papillons)
- **Histoire** : l'Histoire des Sourds et de la LSF, la privation de la LSF à partir de 1880 (Congrès de Milan), le long sommeil de plus de 100 ans, puis le Réveil Sourd, histoire rapportée à l'Histoire de France, et parallèle possible avec l'histoire de la communauté juive lors de la Seconde Guerre mondiale, ou avec le droit des femmes.
- **Sciences et Vie de la Terre** : la reproduction animale (ovipares), la protection de la nature et développement durable
- **Informatique** : utilisation des outils multimédia (film, image/montage, symbolique des différents cadrages)

e) Exemples de questions posées par le jury

Pour la première partie de l'épreuve :

Pour tout examen de CAPES peuvent être posées les questions suivantes:

- Pouvez-vous décrire de façon iconique le document n° X ?
- Quelle interprétation faites vous de cette image ? du message du film ?
- Quel est le sens implicite du document n°X ?
- Quel est le symbolisme de cette image / tableau /peinture / film...?
- Pouvez-vous développer le thème qui lie selon vous les différents documents en le mettant en parallèle avec l'Histoire de la communauté Sourde ou avec des caractéristiques linguistiques de la LSF ?
- ...

Pour l'épreuve de cette année, à titre d'exemple, voici les questions qu'ont posées les membres du jury :

- Avez-vous remarqué quelque chose de particulier dans le décor en arrière-plan derrière la personne signante dans la vidéo?
- Pouvez-vous nous décrire la métamorphose d'autres animaux ? (L'enseignant doit être

capable de transposer une situation à une autre)

- Vous nous avez parlé de la métamorphose de la grenouille. Montrez-nous en LSF cette métamorphose.
- Y a-t-il un lien entre les différentes parties du film, en mouvement donc, avec les images fixes des documents iconographiques ou pas? Si oui, quelle utilisation en feriez-vous?
- Pourquoi certains documents sont en couleurs et d'autres en noir et blanc? Quelle est leur signification? Quelle interprétation faites-vous ?
- Vous avez parlé du poussin qui dort dans l'œuf, se réveille, puis sort de sa coquille. Pouvez-vous y voir un lien avec l'Histoire des sourds, de la LSF ou la culture sourde ?
- Vous avez évoqué le lien entre la patience de l'animal emprisonné dans l'œuf qui vole ensuite vers sa liberté et l'Histoire des Sourds : la proscription de la LSF, la patience des Sourds pendant 100 ans et enfin en 1975 le Réveil Sourd. Pensez-vous que la patience et l'attente suffisent pour obtenir ensuite un changement, une évolution vers la liberté ? (La patience ne suffit pas en soi, le choix, la volonté et l'action sont nécessaires également.)

Pour la seconde partie de l'épreuve :

Pour tout examen de CAPES peuvent être posées les questions suivantes:

- A quel niveau scolaire s'adosse la piste pédagogique que vous proposez ? Comment déclineriez-vous votre proposition : selon l'âge des élèves ? selon qu'ils sont apprenants de la LSF L1 ou L2 ?
- Quel était précisément votre objectif pédagogique ?
- A quelle partie du programme de LSF votre proposition réfère-t-elle ?
- Pouvez-vous préciser comment vous allez concrètement mettre en œuvre ce que vous nous avez proposé ?
- Comment peut-on faire en sorte que les élèves soient dans des situations les plus authentiques possibles de communication en LSF et non pas uniquement en situation d'exercice ?
- Peut-on trouver à partir de ces supports un lien avec le programme culturel ?
- Peut-on envisager à partir du premier document une activité de compréhension, et si oui laquelle ?
- Comment prendriez-vous en compte la situation d'un élève en difficulté par rapport à l'activité que vous lui proposez ?

Pour l'épreuve de cette année, les membres du jury ont posé les questions qui suivent :

- Vous avez proposé de travailler avec le professeur de SVT en 5^{ème} pour la reproduction animale et les métamorphoses de ces animaux (oiseau, grenouille...). Mais à quoi pourriez-vous référer dans le programme de LSF de 5^{ème} pour ce travail, au niveau grammatical ou autre ?
- Pour un candidat faisant le lien avec l'éducation donnée par les parents à leurs enfants (avec cette problématique : « En protégeant trop sa progéniture, lui donne-t-on une certaine autonomie ? ») : l'enseignant doit-il reprendre cette problématique en classe ?
- Vous avez indiqué comme objectif de votre séquence la description de ces documents. Mais les activités que vous proposiez concernent plus un travail sur la narration. Comment changeriez-vous votre consigne pour amener davantage vos élèves vers un travail sur la description ?
- Vous nous avez proposé plusieurs activités en vous référant uniquement au CECRL. Pensez-vous que ces activités proposées en classe puissent convenir à des élèves de collège et lycée ? Le travail est-il le même pour les adolescents et les adultes ?
- Faites comme si nous, les membres du jury, étions des lycéens grands débutants en LSF, quelle consigne nous donneriez-vous pour décrire ces documents de façon iconique ?
- Vous aviez parlé d'un rythme spécifique à la poésie en LSF. Pouvez-vous nous donner plus d'explication sur ces spécificités ?
- Comment aborderiez-vous l'entrée culturelle avec ces documents en classe ?

Le jury n'attend pas de réponses uniques et convenues qui seraient les « bonnes réponses », mais des interprétations des supports qui soient fondées, justifiées et argumentées à partir des éléments prélevés dans les documents et mis en relation.

3. Remarques sur les prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de mise en situation professionnelle s'élève à 13,23/20, les notes allant de 10,86 à 14,60/20.

De manière précise et pertinente, un candidat a dégagé comme problématique commune aux quatre documents *l'évolution*.

Répetons que chaque lecture ou interprétation des documents peut être recevable dès lors qu'elle est justifiée par le candidat. Les interprétations personnelles sont donc les bienvenues pour peu qu'elles soient appuyées sur des indices textuels ou iconographiques.

Le vocabulaire pédagogique et didactique a été mobilisé de manière adéquate chez certains candidats (séance, séquence, objectifs, etc.). On note donc une légère évolution chez les candidats dans ce domaine.

Pour la première fois, tous les candidats ont opté pour la position debout. Certes, chacun choisit la position dans laquelle il se sent le plus à l'aise, mais, pour l'auditoire, la position debout rend la prestation plus vivante et l'expression plus ample et visible (elle correspond souvent à la posture de l'enseignant dans sa classe). La majorité des candidats ont pensé au confort visuel des membres du jury en choisissant des vêtements noirs ou sombres.

Le jury a apprécié qu'un candidat prenne l'initiative d'une intervention pour ajouter quelque chose et compléter une proposition du jury.

Après réflexion du jury, il est décidé qu'il sera proposé dorénavant la mise à disposition d'un tableau pouvant servir au candidat de support pour compléter ses propos par des schémas, de l'écrit, comme il en est lors d'une situation de classe réelle.

Il est important de comprendre que cette seconde partie d'épreuve est une mise en situation professionnelle ; le jury peut ainsi tout à fait proposer au candidat des simulations de classe : le jury jouant le rôle des élèves, répondant à la consigne proposée par l'enseignant. Il convient alors au candidat de jouer son rôle d'enseignant en improvisant pour répondre à la sollicitation du jury, et de montrer son potentiel pédagogique.

4. Maladresses, erreurs et recommandations du jury

Préparation et présentation

La présentation, incluant celle des références (nom de l'auteur, date) et la description des détails des trois documents ont pris trop de temps, avec un net déséquilibre entre, d'un côté, le premier et le dernier, de l'autre, le deuxième document, qui a de fait été beaucoup moins exploité. Un candidat n'a pas toujours su séparer les deux parties de l'épreuve : présentation des documents/pistes pédagogiques. On remarque chez la plupart des candidats une difficulté à centrer la présentation sur la mise en relation des trois documents.

Le candidat doit annoncer son plan (le thème, la problématique posée, l'organisation de sa présentation) et le suivre en y référant au fur et à mesure de sa progression.

Les entretiens ont révélé parfois un manque de connaissances générales ainsi qu'une méconnaissance préoccupante des programmes scolaires de LSF ou de disciplines proches (français, langues vivantes, histoire, etc.) et de la teneur générale de la réforme des programmes (interdisciplinarité, EPI, etc.). **Une connaissance détaillée des programmes de LSF au collège et au lycée (BO n°29 du 16 juillet 2009) est indispensable, ainsi qu'une connaissance globale des programmes des autres disciplines pouvant faire l'objet d'un travail interdisciplinaire.**

*Un entraînement préalable à l'exposé oral doit permettre aux candidats de déterminer les conditions matérielles en adéquation avec les exigences de l'épreuve mais aussi conformes à leur fonctionnement personnel (type de notes, schémas, liste de points à aborder, tableau, etc.). Les notes sont un outil et ne doivent pas constituer une gêne qui viendrait entraver l'expression du candidat. **Le jury rappelle, à ce propos, que l'épreuve est une épreuve orale et non pas une épreuve de lecture d'un écrit : elle doit en conserver l'esprit.** Même si l'examen ne permet pas une spontanéité et une improvisation maximales, le candidat doit garder à l'esprit qu'il s'adresse à quelqu'un, qui se trouve face à lui et attend qu'on le prenne en considération. *Un entraînement préalable à l'exposé oral, face à un ou plusieurs interlocuteurs, constitue selon nous une bonne façon de se préparer émotionnellement et matériellement à l'épreuve.**

Lors de la phase de préparation de l'épreuve, s'il est utile de procéder à une lecture séparée des différents documents, le jury conseille aux candidats d'établir rapidement les points communs entre ceux-ci et de se servir de ces éléments comme trame de leur présentation.

La prestation, pour la majorité des candidats est souvent trop courte (parfois moins de 10 minutes) ou trop délayée avec des répétitions. Il est nécessaire que le candidat sache gérer le temps de sa prestation et l'équilibre de ses parties, comme il pourrait le faire en classe et qu'il adopte un débit serein. L'exposé doit comporter une introduction et une conclusion et un développement dont le plan est annoncé dans l'introduction. Tous les candidats confondent problématique (dans laquelle la question est absente) et thème. La conclusion n'est souvent pas en lien avec l'introduction, ni avec la problématique.

Lorsque le candidat choisit de s'exprimer debout, ses mouvements sont généralement plus libres et plus précis en termes d'emplacement. Mais des déplacements incessants constituent une gêne pour l'interlocuteur. Si la position debout est encouragée, les pieds restent fixes.

Aucun candidat ne s'est exprimé en français oral lors de la deuxième partie de cet examen pour présenter ses pistes pédagogiques.

- ***Mise en relation des documents***

Les années précédentes, la plupart des candidats avaient adopté un plan linéaire du type : 1/ description du document A, 2/ description du document B, 3/ description du document C, 4/ mise en relation des trois documents. La problématisation était alors difficile. Parfois aucune mise en relation des documents n'avait été tentée.

Cette année, nous noté (et apprécié) le fait que les candidats ont d'abord cherché une thématique commune à ces documents (même s'il ne s'est pas encore agi d'une véritable problématisation) avant de décrire chacun d'entre eux.

Le discours n'est pas toujours structuré ; le propos et l'argumentation sont souvent dilués par des tics de langage du type « aussi..., aussi... » ou la répétition de locutions assez vides comme « bien sûr ».

Il n'est pas nécessaire de passer cinq minutes à présenter chaque document (épellation des auteurs, titre, année...), ce qui lasse le jury sans constituer un apport qualitatif.

- ***Pistes didactiques :***

Il est conseillé aux candidats de passer d'une conception traditionnelle fortement centrée sur l'enseignement à une conception plus moderne s'intéressant aux processus d'acquisition et d'apprentissage de l'élève. Pour ce faire, il convient de réfléchir aux situations authentiques de la vie qui mettent en jeu la communication en langue des signes, transposables dans une classe et d'où les élèves pourront extraire, avec l'aide de l'enseignant, des fragments de langue.

Les pistes pédagogiques sont parfois trop généralistes et peu en lien avec les documents proposés. Les candidats doivent imaginer quelques utilisations possibles de tout ou partie des documents.

Il manque souvent des précisions sur les modalités concrètes de travail, sur la manière d'exploiter les supports avec les élèves. Le candidat doit donner des exemples précis de modalités pédagogiques, par exemple :

« Pour travailler le récit ou la description, en situation de communication différée enregistrée, le professeur peut proposer aux élèves d'imaginer ce qui se passe avant et après le document. Par binôme, les élèves seraient amenés à concevoir et enregistrer une narration. Ce travail peut faire l'objet d'un projet interdisciplinaire avec l'enseignant de français », « Le rôle du professeur pourra consister à soutenir la production des élèves, en donnant éventuellement quelques outils linguistiques qui manqueraient aux élèves, et en régulant le travail des binômes. Il peut préparer un outil d'aide consultable sur ordinateur, sous la forme de fichiers vidéo : lexique, tournure de phrases... »

Le jury conseille également aux candidats d'apprendre à gérer l'imprévu, les questions inattendues, et à imaginer les questions que le jury pourrait poser.

Les pistes pédagogiques peuvent, selon les sujets et les choix du candidat, être assez larges et engager à des échanges pertinents avec le jury quant aux principes et méthodes en didactique des langues, ou au contraire plus précises allant jusqu'à la description d'un scénario pédagogique établi pour un niveau donné. Néanmoins, dans le cas d'un exposé qui ne développerait pas une séquence pédagogique, il est demandé au candidat de proposer des exemples précis de supports et d'activités rapportées à un moment de l'apprentissage.

Afin de se familiariser avec l'utilisation des technologies de l'information et de la

communication, le jury préconise la fréquentation régulière de sites nationaux ou académiques disposant de ressources pédagogiques ou didactiques (cf. Partie introductive par la Président de jury).

Entretien

Certains candidats pensant ne pas connaître « la » réponse qui serait attendue du jury, disent qu'ils ne « savent pas ». Il n'y pas pourtant pas « une » bonne réponse ».

Le jury conseille aux candidats d'adopter une posture réflexive : il ne s'agit pas d'essayer de trouver dans sa mémoire la bonne réponse, mais de proposer une réflexion visant à élaborer une réponse, qui soit personnelle, construite et justifiée au moyen d'arguments.

Afin de se préparer à cet exercice de réflexion, le jury suggère au candidat de se poser lui-même des questions ou de demander à quelqu'un de lui en poser et d'y répondre. Si le candidat ne comprend pas ce qui est attendu de lui à travers la question posée, il peut demander à ce qu'elle soit reformulée ou commencer sa réponse en disant comment il comprend la question.

Les candidats sont souvent bloqués par les questions trop larges ou abstraites posées par le jury. Ils ont besoin que ces questions soient reformulées et que le jury soit vraiment « aidant ». Ce dernier va parfois jusqu'à fournir une ébauche de réponse, sans que celle soit pour autant reprise par les candidats, qui, de fait, doivent apprendre à prendre davantage de recul.

Annexes

Sommaire des annexes

Annexe 1	39
Annexe 2	40

Annexe 1. Sujet de l'épreuve d'admissibilité

Compréhension-restitution en français d'une vidéo en Langue des Signes Française

Vidéo de 4' 59''

Source : <https://www.elix-lsf.fr/videotheque/article/elix-reporters-ludovic-quagliotti>

Titre : « Elix Reporters : Ludovic Quagliotti, spécialiste Apple »

Date de diffusion : 01 08 2014

1. Vous proposerez une restitution de cette vidéo en français écrit qui montre votre compréhension détaillée et précise du support.

2. Réflexion sur le passage d'une langue à l'autre :
 - a. Premier ensemble de segments
Vous décrirez le procédé de numérotation utilisé par le locuteur dans les trois passages 01'24'' à 01'28'' ; 02'01'' à 02'03'' ; 02'39'', puis vous en proposerez une ou plusieurs restitutions possibles en français.

 - b. Second segment
De 02'53 à 03'04''
Vous analyserez les divers moyens par lesquels le locuteur réfère à des *lieux* dans ce segment. Puis vous préciserez si tous ces marqueurs de localisation doivent se retrouver dans la restitution en français.

Annexe 2. Sujet de l'épreuve d'admission

Mise en situation professionnelle

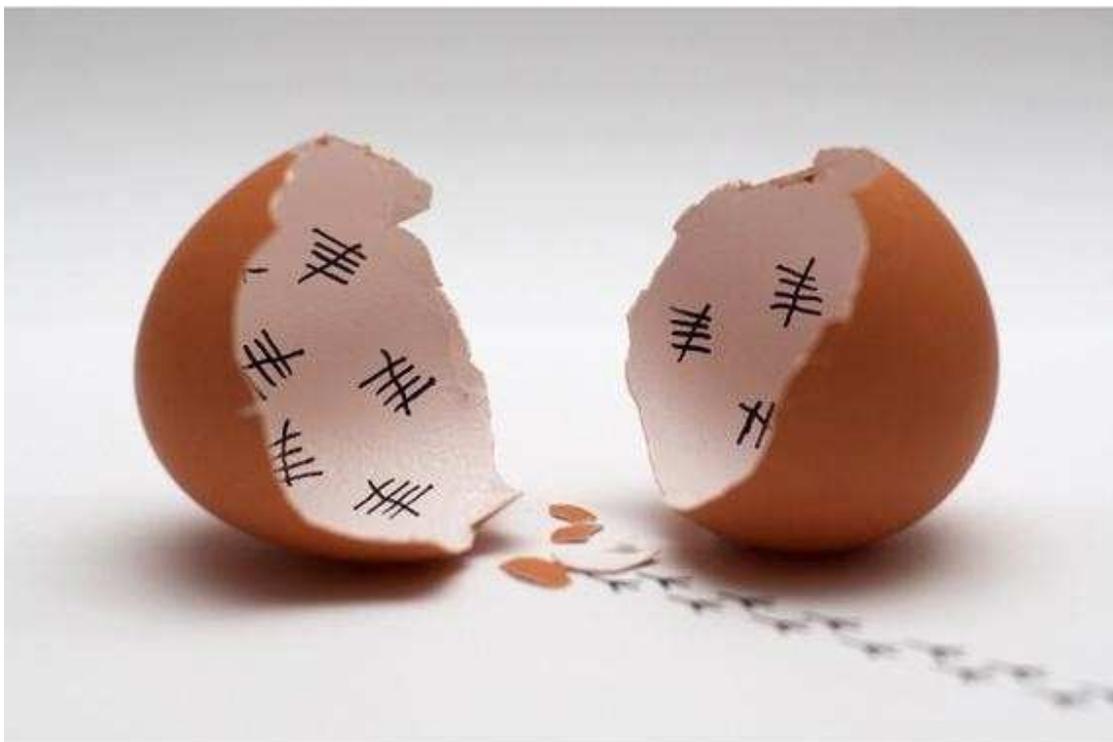
Document A

Vidéo

Source : poème "Caterpillar" d'Ian Sanborn

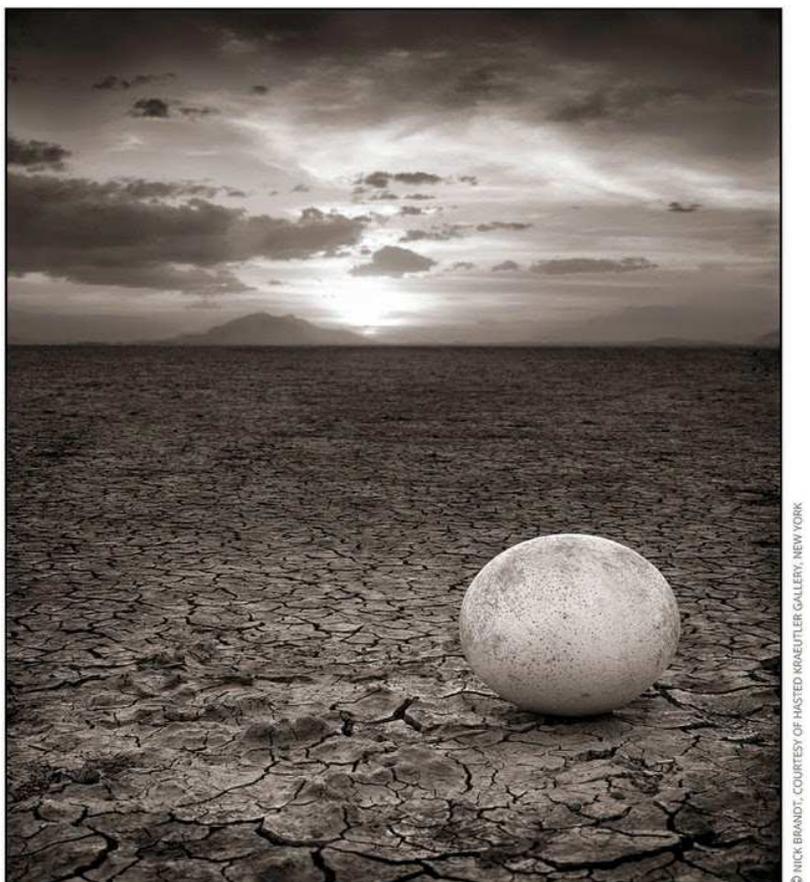
Lien : <https://www.facebook.com/SorensonVRS/videos/10155098765858636/>

Document B



« Impatient », 2010, Manfredi Caracausi

Document C



© NICK BRANDT. COURTESY OF HASTED KRAEUTLER GALLERY, NEW YORK

Nick Brandt – Hasted Kraeutler Gallery, New York

Document D



Portfolio de Lightspring

Bibliographie-Sitographie

I- Linguistique, littérature, histoire et culture des sourds

BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000

BRUNEL Philippe et al : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.

CANTIN Yann, 2014. *Les Sourds-Muets de la Belle Époque, une communauté en mutation*, Thèse de doctorat en Histoire, Paris: École des hautes études en sciences sociales.

CUXAC Christian (dir.), *Les langues des signes, une perspective sémiogénétique*, *Acquisition et Interaction en Langue Etrangère*, n° 15, 2001 [<http://aile.revues.org/73>]

CUXAC C. et ANTINORO-PIZZUTO, E., 2010, « Emergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », in B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, revue *Langage et Société*, n° 131, mars 2010, 37-53.

DUPRIEZ Bernard : *Gradus, Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

ENCREVE, Florence, 2012, *Les sourds dans la société française au XIX^e siècle. Idée de progrès et langue des signes*, Grâne: Créaphis.

GARCIA Brigitte et ENCREVE Florence, 2013. « La langue des signes française », *Histoire sociale des langues de France*, éd. Georg Kremnitz, 619-629. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

SABRIA, Richard (dir.) : *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, *Revue Glottopol*, Université de Rouen, n° 7, janvier 2006 [http://glottopol.univrouen.fr/numero_7.html]

STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A.Colin, 2005

STALLONI Yves : *Ecoles et courant littéraires*, A.Colin, 2009

II- Didactique des langues

CONSEIL DE L'EUROPE : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, Didier, 2000, en ligne : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_fr.pdf

Leroy E. 2012, *Des Enseignants sourds de langue des signes à des élèves sourds : une pédagogie singulière en manque de reconnaissance*. *Eduquer / Former*, 2012, L'accessibilité à l'école, pp.13-41. en ligne <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal->

[01426978/document](#)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Le premier outil pédagogique pour la langue des signes, dossier de presse, 13/02/2002, <http://www.alfeda.net/pdf/langue%20des%20signes.pdf>

PUREN Christian, site d'information et de formation en didactique des langues et cultures <http://www.christianpuren.com/>

III- Préparation aux exercices du concours

GLORIEUX Jean : Le commentaire littéraire et l'explication de texte au CAPES, PLP, PLPA, CAFEP, Ellipses 2007

GUICHARD Sylvie, RAVOUX-RALLON Elisabeth : L'explication de texte à l'oral des concours, A.Colin, 2002

IV- Textes officiels et rapports du Jury

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Arrêté du concours du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361553&categorieLien=id>
- Programmes de langue des signes française (LSF) au collège : Programmes de Langue des Signes Française (LSF) au lycée d'enseignement général et technologique et au lycée professionnel, Bulletin officiel n° 29 du 16 juillet 2009 : <http://www.education.gouv.fr/pid21561/n-29-du-16-juillet-2009.html&xtmc=eacuteducation&xtnp=147&xtr=2922>
http://cache.media.education.gouv.fr/file/Handicap/49/5/programme_de_langue_des_signes_francaise_au_lycee_bo_juillet_2009-1_669495.pdf
- Rapports du concours : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>
- Site du concours Capes LSF, CRDP de Versailles www.capes-lsf.ac-versailles.fr - Site Ressource LSF, CNDP www.cndp.fr/ressources-lsf

Programmes des collèges dans les diverses disciplines à partir de la rentrée 2016, voir :

<http://www.education.gouv.fr/cid81/les->

[%20programmes.html#De nouveaux programmes pour la rentrée 2016](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-%20programmes.html#De_nouveaux_programmes_pour_la_rentree_2016)

Programmes des lycées : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-du-lycee.html>